

le premier de juillet apres les publications
 de trois bans faites entre Jean Francois
 Martin fils de pierre et Marie Therese
 dublaron d'Etrehem les leulinghem
 parroisse d'Equerdes d'une part et
 Catherine Therese Demol veuve
 d'Antoine Ducrocq de cette parroisse
 d'autre part n'ayant reconnu
 aucun empeschement, je soussigné
 cure de wizernes les ay lié et conjoins
 dans le sacré lien de mariage en preséce
 de Mr Jean Baptiste Martin et Jean
 pierre Martin freres audit, Marie
 jacqueline et Marie francoise Martin
 soeurs audit qui ont tous signés avec
 moy Jean Francois Martin catherin^{le}

J. B. martin vicaire d'acquin
 J. p. Martin Marie jacqueline
 Marie francoise martin
 Le Chatelain

M.1728.7.1

le 1^{er} de juillet apres les publications de trois bans faites entre **jean francois Martin** fils de pierre et Marie Therese dublaron d'Etrehem les leulinghem parroisse d'Equerdes d'une part et **Catherine Therese Demol** veuve d'Antoine Ducrocq de cette parroisse d'autre part n'ayant reconnu aucun empeschement, je soussigné cure de wizernes les ay lié et conjoins dans le sacré lien de mariage en presence de Mr Jean Baptiste Martin et Jean pierre Martin freres audit, Marie jacqueline, et Marie francoise Martin soeurs audit qui ont tous signés avec moy le

Jean francois martin

catherine theress dem

J. B. martin vicaire d'acquin

j.p. Martin

Marie Jacqueline

Martine

marie francoise martin

J le Chatelain